

# DEBATS POLITIQUES ET MOEURS ELECTORALES DANS LE COMTE DE RIMOUSKI EN 1891



J.-B.-R. Fiset

Source: Album du Centenaire de Rimouski

## DEBATS POLITIQUES ET MOEURS ELECTORALES DANS LE COMTE DE RIMOUSKI EN 1891

Depuis l'avènement du système parlementaire au Canada, l'annonce d'une élection et le déroulement d'une campagne électorale suscitent toujours dans les diverses couches populaires de vives émotions. Les "Canayens" ont peut-être une manière particulière de concevoir et de discuter des politiques ou des promesses proposées soit par les "Rouges", soit par les "Bleus", nos deux grands partis politiques fédéraux. C'est ainsi qu'on pouvait entendre, et cela encore tout récemment, des discussions épiques, colorées et souvent orageuses entre diverses tendances d'une même famille, d'un même village ou d'une même région. Les uns pouvaient demeurer de la même "couleur" politique de père en fils alors que d'autres louaient et critiquaient gouvernements après gouvernements selon les circonstances.

Un fait est cependant à noter dans ces jeux électoraux: il est rare, tant à l'époque qu'aujourd'hui, que la population prenne conscience des véritables problèmes et des grands enjeux qui sous-tendent le geste électoral. De plus, ceux qui souhaitent recevoir la faveur du "peuple" n'ont pas intérêt à informer les électeurs de la manière la plus objective. Les candidats sont la plupart du temps des gens socialement respectables, membres de l'élite bourgeoise, plus instruits que la moyenne des gens, ou, du moins, possédant un capital financier ou autre. Ici, comme ailleurs et depuis fort longtemps, "un homme politique, c'est un homme qui est persuadé qu'il va réussir où d'autres ont échoué, un homme qui se croit digne de la tâche qu'il entreprend, qui croit aux succès de ses idées. . ." (1) Les candidats souhaitent donc convaincre leurs électeurs par des arguments de poids; quel bonheur quand la conjoncture politique leur permet de bien dénigrer leurs adversaires qui sont au fond très peu différents entre-eux.

On reconnaîtra toutes ces techniques et tactiques politiques dans le texte que nous reproduisons ci-après. Il s'agit d'un pamphlet publié en vue des élections fédérales de 1891 par le Parti libéral du Canada dans la circonscription de Rimouski. Ce texte nous renseigne sur l'actualité politique de l'époque (2) et il représente un excellent document d'histoire qui permet d'illustrer les problèmes qui préoccupaient la population de la région à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les manières dont s'y prend un candidat pour lutter contre un solide adversaire.

Le pamphlet électoral vante les mérites du député sortant et à nouveau candidat, le docteur J.B. Romuald Fiset (3) qui faisait face à une candidature peu ordinaire dans un comté rural comme Rimouski. Le docteur Fiset avait raison de voir d'un mauvais oeil la candidature de Sir A.P. Caron (4), ministre du cabinet MacDonald et aux dires du texte "chassé de son propre comté". Ce dernier était alors à la recherche d'un comté "sûr" où il lui serait facile de se faire élire compte tenu de la mauvaise réputation qu'il avait acquise lors de sa présence au Ministère de la Milice au moment de la pendaison de Louis Riel. (5) Malgré les vives oppositions et les dénonciations du parti de Wilfrid Laurier, comme en fait foi ce pamphlet, Sir A.P. Caron réussit tout de même à se faire élire comme représentant du comté de Rimouski lors des élections fédérales de 1891.

Les réalisations du docteur Fiset ne furent pas suffisantes devant l'importance de cette candidature. C'est dire comment les électeurs préférèrent un candidat du gouvernement au pouvoir d'autant qu'il se trouve à faire partie du cabinet, quoi qu'on ait à lui reprocher. Cette élection d'un conservateur dans Rimouski fait de plus exception dans la longue tradition libérale du comté.

Le texte montre également comment les députés sont soucieux et fiers des quelques réalisations qu'ils réussissent à arracher, tant bien que mal, aux représentants du pouvoir. Les travaux publics sont l'un des secteurs privilégiés pour ces réalisations politiques: tronçons de routes, réfections et constructions de quais, etc. Voilà des travaux qui frappent l'observateur et qui jouent, à l'époque du moins, un grand rôle dans les décisions de l'électorat dans des comtés où l'on assiste plus à une lutte de personnalités comparables, non à une bataille entre les idéaux politiques différents.

Donc un texte intéressant qui nous permet de comprendre un aspect de notre histoire politique régionale et nationale. Par ses allusions, par ses points de vue, par sa manière de présenter les faits, ce document se compare facilement aux débats politiques et aux moeurs électoraux d'aujourd'hui. Il ne fait pas mentir ce vieil adage populaire: "plus ça change, plus c'est pareil"!

# DEBATS POLITIQUES ET MOEURS ELECTORALES DANS LE COMTE DE RIMOUSKI EN 1891

## ELECTEURS DU COMTE DE RIMOUSKI 6

[1] Une calamité imprévue, absolument inexplicable et que rien au monde n'aurait pu faire présager est venue fondre sur vous: C'est la candidature de Sir A.P. Caron, le Ministre de la Milice à qui revient plus qu'à tout autre membre du gouvernement dont il faisait partie la responsabilité et la honte d'avoir dressé l'échafaud de Riel, d'avoir poussé à la révolte, par un système criant d'injustices, le peuple le plus paisible et le plus inoffensif au monde, un peuple de demi-frères pour nous, Canadiens-Français.

Chassé de son propre comté, repoussé de partout, impuissant à couvrir plus longtemps du plus léger voile ses nombreux forfaits politiques, ses crimes de lèse-nationalité et d'échapper à la juste rétribution qui tôt ou tard atteint les grands coupables, même longtemps protégés, c'est sur le beau comté de Rimouski, qui pourrait, qui oserait le croire? que Sir A.P. Caron a jeté son dévolu en désespoir de cause, et qu'il a eu l'audace de choisir pour lui servir de parachute et pour se faire en quelque [2] sorte le complice de toutes les indignités qui ont souillé sa carrière de Ministre.

Electeurs du comté de Rimouski, accepterez-vous tranquillement cette honte? Vous laisserez-vous souffleter par la main qui a tressé la corde du gibet de Riel? Non; C'est vous plutôt qui allez être les justiciers de cet audacieux coupable, c'est vous que la Providence vengeresse appelle à lui infliger le châtement qui s'est fait si longtemps attendre.

Sir A.P. Caron qui a cru trouver en vous une proie facile, trouvera au contraire des juges, et, au lieu de dupes aveugles, des hommes parfaitement éclairés sur l'histoire des douze dernières années du régime tory, de ce régime néfaste écrit en caractère de sang et de boue. Oui, de sang et de boue. On ne saurait trouver d'expressions trop fortes pour flétrir ce régime, désormais à jamais condamné, mais qui s'est maintenu si longtemps par l'intrigue et par l'exploitation sans scrupule de la confiance et de la fortune publique.

L'histoire de la guerre des Métis, l'histoire de ce pauvre petit peuple poussé au désespoir et puis égorgé parce qu'il combattait pour ses droits, vous la connaissez, hélas! bien que trop, électeurs de Rimouski. Les métis, désespérés, avaient pris leurs armes; on les a écrasés, soit. Mais qui s'est vanté, qui a tiré gloire de leur écrasement? Qui a banqueté, qui a bu à la santé des soldats vainqueurs, vainqueurs de deux cents malheureux qui avaient à peine de quoi se défendre? Qui les a outragés, alors qu'ils étaient à terre, et au moment même où se dressait la potence de leur malheureux chef? Qui s'est réjoui de leur défaite avec leurs plus cruels ennemis, avec les fanatiques orangistes qui avaient soif de

sang? Vous hésitez à le nommer, celui-là, car c'est tellement monstrueux que vous vous taisez par pudeur et par honte. Oui, c'est bien vrai, c'est un des nôtres, c'est un homme de notre origine qui a commis ces iniquités, qui s'est vautré ainsi aux pieds de ceux qui ont juré de faire disparaître notre langue et [3] notre race du sol de l'Amérique. Et c'est ce même homme, avec son forfait au front, avec cette tache de sang, que rien, rien ne fera disparaître, c'est lui qui a l'audace insigne et injurieuse de venir briguer les suffrages des électeurs de Rimouski!!!

Et ce n'est pas tout. Le gibet de Régina, la guerre des métis, cela c'est la tache de sang. La tache de boue, la voici; c'est d'appartenir à un gouvernement qui a couvert de son bouclier des concessionnaires publics, des dilapidateurs du trésor national, qui les a cachés et nourris de son sein et qui les a protégés jusqu'à la dernière heure jusqu'à ce qu'il n'ait pas été possible de les dérober à l'oeil du peuple et à la divulgation de leurs iniquités. La tache de boue, c'est d'être toujours à plat ventre devant ceux-là même qui voudraient nous voir disparaître du sol fécondé par nos pères, c'est d'être leur valet empressé dans toutes les occasions, d'affecter de ne parler que leur langue et de mépriser la nôtre, c'est de ne pas les répudier et de se faire plutôt leur complice dans tous leurs efforts pour nous réduire à n'être plus rien comme peuple et comme nationalité.

Vous connaissez tous, messieurs, les scandales Rykert, McGreevy 7 et autre dont la presse vous a si souvent entretenus et qu'elle a exposée dans tous leurs détails honteux. Jamais le brigandage, le tripotage des deniers publics, l'abus des avantages garantis aux partisans du gouvernement et la certitude de l'impunité, grâce à ce titre de partisans, n'ont été portés à de pareils excès. C'est par millions que se comptent les sommes englouties dans les spéculations de véritables vampires accroupis sur nos finances. Ce que ces amis du gouvernement tory, mais ces ennemis du peuple ont empêché, par leurs dilapidations, ou ont ruiné de grands travaux, de grandes entreprises publiques, est chose incroyable. On ne savait où allait l'argent voté par les chambres, et des travaux de la plus grande importance, et de la plus grande urgence ne se trouvaient jamais terminés. Au lieu de chercher à porter la lumière sur cette situation, de s'enquérir, [4] en bon père de famille, des causes qu'entraînaient ou qu'ajournaient indéfiniment l'exécution finale des travaux, le gouvernement fermait les yeux, parce que c'étaient ses amis qui manipulaient qui, tripotaient, qui profitaient de leur situation pour s'enrichir à nos dépens.

Et pourtant, le régime nous a tellement habitués à toute espèce de monstruosité, qu'on essaierait de donner à Sir

# DEBATS POLITIQUES ET MOEURS ELECTORALES DANS LE COMTE DE RIMOUSKI EN 1891

A.P. Caron le bénéficie de quelque circonstance atténuante. "Il s'est trouvé pris dans l'engrenage dirait-on, et il subit plutôt qu'il n'a voulu les crimes dont est chargée l'administration de Sir J.A. MacDonald. Il a suivi son chef, il s'est couvert de sa responsabilité et il est plutôt un agent passif qu'un instrument et une volonté complice." Oui on peut dire tout cela par excès d'indulgence; mais ne voilà-t-il pas du nouveau, et du nouveau qui dépasse toutes les bornes!

Jaloux sans doute des grands tripotiers d'Ottawa, ne voilà-t-il pas que des petits tripotiers de Rimouski veulent s'essayer la main à la besogne et chercher à tirer du fond du sac ce qu'il peut s'y trouver encore de ficelles encore pour faire danser les marionnettes. Tous également avides et voulant faire leur petite affaire sans se nuire les uns aux autres, ils se sont entendus pour unir tous leurs efforts intéressés en faveur de la candidature de Sir A.P. Caron, candidature qui pouvait paraître au premier abord leur offrir quelques chances de succès, à cause de la position officielle du candidat et du prestige apparent qui l'entoure. Que dans le naufrage de leur ambition déçue, ils s'accrochent à une épave pour revenir à flots et remonter le rivage escarpé, cela se conçoit et semble tout naturel. Mais qu'ils essaient, pour se donner plus de voix qu'il n'en reste à leur parti agonisant, d'amoindrir la valeur et d'abaisser le caractère du Dr Fiset, le candidat de l'opposition, c'est une imprudence que nous ne saurions tolérer. N'ont-ils pas été jusqu'à dire que le docteur Fiset n'avait rien fait pour le comté de Rimouski? Eh quoi! Rien, vraiment? Si vous l'ignorez, les gens du [5] comté de Rimouski assurément en ont mieux gardé la mémoire.

Sans doute le docteur Fiset n'a pu obtenir grand'chose d'un gouvernement qu'il combattait, mais durant les cinq années qu'a vécue l'administration Mackenzie, de 1873 à 1878, qui ne se rappelle les nombreux services que le docteur a été à même de rendre à son comté, et dont nous allons faire une rapide énumération pour rafraîchir la mémoire de ceux qui en ont besoin.

1°. Règlement de la question des corvées, qui représente le paiement d'une somme de \$10,000, exempté aux censitaires de la Seigneurie Nicholas Rioux et dont le Gouvernement Mackenzie s'est chargée 1½ Permission aux cultivateurs de couper le foin sur l'islet.

2°. Exploration des havres du Bic et de St-Fabien.

3°. Abolition de la taxe de \$2.00 dollars sur les pêches où se prenaient du saumon.

4°. Embranchement de l'Intercolonial au quai de Rimouski et travaux considérables faits à ce quai.

5°. Incorporation des havres de refuge de Rimouski, de Métis et de Matane.

6°. Une somme de \$40,000.00 dollars payée aux travailleurs de la section No. 13 de St-Octave de Métis, à défaut des entrepreneurs déclarés en faillite, somme que le gouvernement n'était nullement tenu de payer, mais qu'il a payée afin que les pauvres travailleurs ne fussent pas les victimes des entrepreneurs. A cette occasion, rappelons avec fierté la conduite analogue tenue par le premier ministre provincial, l'Honorable Honoré Mercier, envers les malheureux victimes et spoliés par la Compagnie de la Baie des Chaleurs.

7°. Construction des quais de la Rivière-Blanche et de Matane.

[6] Il est vrai que le gouvernement MacDonald a fait faire un travail semblable dans le havre de Matane, mais de sa construction il n'est resté debout que trois piquets devenus légendaires, qu'on appelle les piquets Taché, et qui, à eux trois, ne pourraient pas faire une canne pour appuyer l'administration décripée de Sir John MacDonald. En revanche, le quai, qu'a fait construire le docteur Fiset, quoiqu'il ait reçu peu ou pas de réparations, est resté debout pour attester qu'il était un travail sérieux, d'utilité publique, et non pas un amas confus de matériaux pour jeter de la poudre électorale aux yeux des gens, et comme pour indiquer encore l'endroit où, dans l'avenir, on devra établir un spacieux havre de refuge.

Nous disions ci-dessus que le docteur Fiset n'avait pu obtenir des faveurs d'un gouvernement auquel il était opposé. Non seulement il n'en a rien obtenu, mais encore ce gouvernement a fait la sourde oreille à toutes les justes demandes que lui faisait le député de Rimouski, entre autres à la construction d'un embranchement allant de l'Intercolonial au port de Matane.

En regard de l'entêtement systématique du ministère MacDonald qui a refusé le moindre subsidé pour cet objet au docteur Fiset, malgré ses demandes réitérées, ses appels renouvelés à chaque session, ses instances infatigables et les factums irréfutables qui démontraient l'impérieux besoin de cet embranchement, dans le temps même où l'on construisait au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse des embranchements de faveur qui ne rapportent jamais aux populations qui semblent en bénéficier la dixième partie de ce que rapportera l'embranchement de Matane à la population de ce nouveau comté provincial, un regard, disions nous, de l'inertie voulue et calculée du gouvernement fédéral, exposons la prompté résolution et la décision patriotique de l'Honorable M. Mercier qui s'est empressé de prendre seul, à la charge de la Province, l'exécution de cette entreprise après laquelle soupire depuis de nombreuses années, une population digne du plus haut intérêt.

[7] Sur la simple demande de son ami le docteur Fiset, l'Ho-

# DEBATS POLITIQUES ET MOEURS ELECTORALES DANS LE COMTE DE RIMOUSKI EN 1891

norable M. Mercier a fait consentir aussitôt par l'Assemblée Législative un subside de 10,000.00 acres de terre par mille de voie ferrée, pour un embranchement de St-Octave de Métis à Matane, subside représentant une somme de \$210,000.00 dollars qui va être consacrée sans retard enfin, dès le printemps de cette année, à la construction de cet embranchement tant désiré

Pour assurer le succès de cette entreprise qu'il avait tant à coeur et pour laquelle il n'a épargné aucune démarche, ajoutons que le docteur Fiset a obtenu de plus de l'Hon. M. Mercier, qu'il fut fait, dans le cours de l'été dernier une exploration spéciale pour faire connaître au public les conditions du comté de Matane et les raisons qui témoignent impérieusement de la nécessité de cette entreprise.

Le rapport de cette exploration, rédigé par M. Arthur Buies, a fait connaître non seulement ce qui touchait directement le comté de Matane, mais encore a développé des considérations qui s'étendent à la vaste région de Bonaventure et de Gaspé et qui un jour trouveront leur application pratique, lorsque Matane sera devenu l'un des grands centres en bas du fleuve St-Laurent.

L'oeuvre accomplie par le docteur Fiset, tout avancée qu'elle fût, laissait encore cependant une large marge à l'initiative et à l'activité de M. Auguste Tessier, représentant du comté de Rimouski à l'Assemblée Législative et au nouveau député local de Matane, monsieur L.F. Pinult [sic] [8] qui s'est fait en chambre et se fait encore dans l'élection actuelle, avec un infatigable dévouement et un talent remarquable, le porte-voix et le porte-drapeau d'une entreprise qui, à elle seule, suffirait à rallier autour du docteur Fiset les suffrages de tous les électeurs de son immense comté.

Pour finir, disons encore que le docteur Fiset a fait augmenter considérablement le budget spécial de la colonisation 8 pour son comté et qu'il a obtenu entre autre de l'Honorable M. Mercier l'ouverture d'un nouveau chemin s'étendant de Ste Angèle à la rivière Patapédia, c'est-à-dire jusqu'à la limite sud de la Province, chemin qui coûtera environ \$10,000 dollars et qui sera plus fécond en résultats pratiques, au point de vue, de l'agriculture et de la colonisation, que ne l'a été le fameux chemin Taché lui-même.

Voilà ce que le docteur Fiset a fait.

Maintenant, électeurs de Rimouski, prononcez-vous, si vous voulez envoyer au parlement d'Ottawa un homme dont le dévouement vous est connu, vous savez qui vous devez élire. Votre devoir est tout tracé et vous n'avez qu'à écouter la voix qui se fait entendre dans le coeur [sic] et dans l'esprit de chacun de vous.

ANTONIO LECHASSEUR étudiant  
UQAR

## NOTES ET REFERENCES:

1. Gabrielle Colette, **Belles Saisons**, Paris, Flammarion (s.d.), p. 179.
2. Il ne faut pas se méprendre puisque ce texte ne nous parle pas des grands problèmes soulevés lors de cette élection. En fait, la politique du Parti libéral de "réciprocité illimitée" avec les Etats-Unis n'est même pas mentionnée. On lira avec profit: J. Murray Beck, **Pendulum of Power. Canada's federal elections**, Scarborough, Prentice-Hall, 1968, 442 p.
3. J.B. Romuald Fiset: (1843-1916). Né à Saint-Cuthbert au Québec, il fut médecin, homme politique et officier. De plus il fut député du comté de Rimouski à la Chambre des Communes après les élections de 1872, 1887 et 1896. Il devait être nommé sénateur en 1897.
4. Sir Adolphe-Philippe Caron: (1843-1908). Né à Québec, il fut avocat et politicien. De 1873 à 1896, il fut député de Québec et de Rimouski, ce qui lui permit d'occuper le poste de Ministre de la Milice de 1880 à 1892 et celui des Postes de 1892 à 1896.
5. Louis Riel fut pendu en 1885 pour avoir mené les Métis du Nord-Ouest à la rébellion contre le gouvernement central. Ils luttèrent contre l'avance de la "civilisation" qui bousculait tout sur son passage dont leur mode de vie et qui vouait ce petit peuple à l'extinction. Les débats entourant la pendaison de Riel restent célèbres surtout dans la province de Québec qui lors de ces troubles appuya les revendications de cette minorité. Ces problèmes mirent à rude épreuve la jeune "unité" nationale. Pour un bref résumé de cette affaire, lire: G. F. G. Stanley, **Louis Riel patriote ou rebelle?** Ottawa, La Société historique du Canada, 1965, 26 p.
6. (Parti libéral du Canada), **Electeurs du comté de Rimouski**, (s.l.), (n.d. 1891?), 8 p. La copie de cette brochure a été établie d'après l'exemplaire, le seul que nous connaissons, conservé à la Bibliothèque des Archives Publiques du Canada à Ottawa à la cote suivante: 1891 (65). On retrouve ici entre crochets la pagination originale de la brochure.
7. Cas de corruption et de patronage dans les hautes sphères du Parti conservateur au sujet de l'achat et de la vente de terrains boisés dans l'Ouest devant servir à la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique. Sir Hector Langevin fut également mêlé à ces scandales.
8. Il s'agit ici de monsieur Louis-Félix Pinault (1852-1906), député de Matane à l'Assemblée Législative de 1890 à 1897. Il sera plus tard sous-ministre de la milice du Canada de 1898 à 1906.